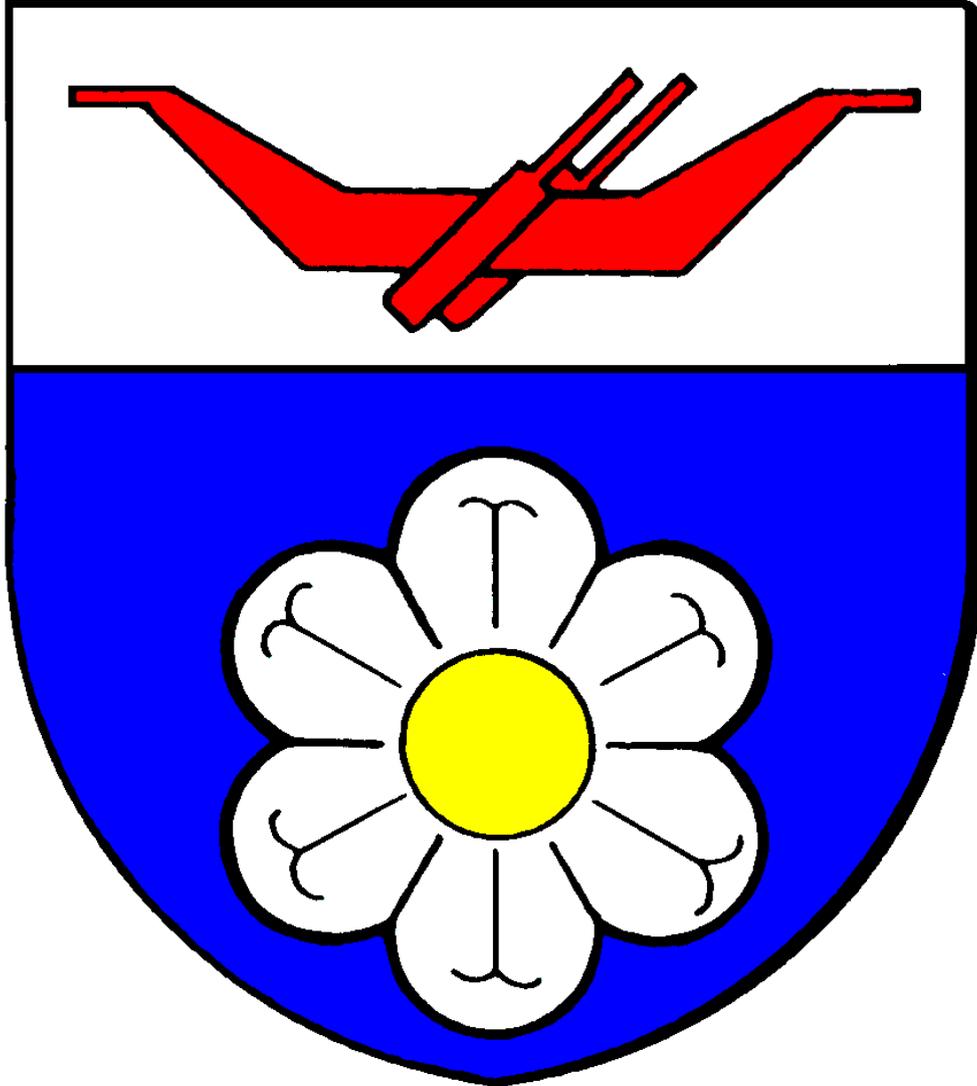


# SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL



**DU LUNDI 22 MARS 2021 A 20H30  
A LA SALLE DES FETES, DES ARTS,  
DE LA CULTURE ET DES SPORTS  
DU COMPLEXE CULTUREL ET SPORTIF  
« L'ESCALE »**

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 22 mars 2021 à 20h40 en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Thierry LITZLER, Maire.

Monsieur le Maire remercie les membres présents, le représentant de la presse ainsi que les agents communaux.

17 membres du Conseil étant présents, le conseil peut valablement délibérer et statuer.

#### **Présents:**

Monsieur LITZLER Thierry, Madame WOGENSTAHL Nadine, Monsieur SCHIBENY Rodolphe, Madame SIGRIST-LABAS Cathie, Monsieur RAMSTEIN Denis, Madame GILLIG Angélique, Monsieur WERY Richard, Madame POLLINA Sandrine, Monsieur URFFER Florian, Madame GENTNER Huguette, Monsieur BOUDELAL Farid, Madame WITTINGER Sylvie, Monsieur Georges MUHLEBACH, Monsieur LACROIX Emmanuel, Madame VONARX Valérie, Monsieur REIBEL Stéphane, Madame GALKINE Sophie.

#### **Absents excusés et non représentés :**

#### **Absents non excusés :**

#### **Absents excusés ayant donné procuration :**

Monsieur Jérôme HUBER à Monsieur Thierry LITZLER  
Madame Stéphanie BAHRIA-MENWEG à Madame Nadine WOGENSTAHL

#### **Secrétaire de séance :**

Mme LARGER Delphine – Directrice Générale des Services  
Mme POLLINA Sandrine- Membre du Conseil Municipal

## **ORDRE DU JOUR**

### **POINT 1 - DEBAT DE POLITIQUE GENERALE**

#### **1.03 Introduction Générale**

Monsieur le Maire rappelle le contexte règlementaire et l'organisation pratique de la séance en vertu de son rôle de Président de la séance et de son pouvoir de police du Conseil Municipal (articles L2121-14 et L2121-16 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il s'agit d'une première à Rosenau.

#### **1.02 Présentation des chiffres clés de la Commune**

- Nombre d'habitants :  
2 417 Population INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2021 contre 2425 en 2020 (-0.32 %).
- Superficie :  
604 hectares

Environ 300 hectares du ban communal sont classés dans la réserve naturelle de la Petite Camargue Alsacienne.

En plus de la réserve naturelle, il y a des espaces naturels sensibles et des terrains protégés par les directives européennes : les ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêts Ecologiques Faunistiques et Floristique) et les ZICO (Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux).

Rosenau bénéficie aussi de deux enveloppes foncières classées en terres agricoles.

A ce titre, 17% seulement du ban communal constitue l'enveloppe urbaine, c'est-à-dire les zones de constructibilité potentielle.

- Equipements Publics :

La commune dispose d' :

- un bâtiment de la Mairie/Médiathèque,
- une école maternelle,
- une école primaire,
- un service périscolaire (capacité d'accueil de 80 places),
- une micro-crèche (10 berceaux),
- un service technique,
- une police municipale,
- un complexe culturel et sportif et d'une plaine sportive dotée d'équipement sportifs,
- un presbytère,
- une église
- sept étangs,
- une maison des associations,
- un cimetière avec columbarium et jardin du souvenir,
- d'un jardin/rucher pédagogique.

- **Activités Sportives, Culturelles, Cultuelles et de Loisirs :**

La commune compte 24 entités.

- AGER
- Association des Anciens du FCR Rosenau
- AAPPMA
- Amicale des Donneurs de Sang
- Amicale des Sapeurs-Pompiers
- Amicale du Personnel Communal
- Balades et Photos
- Basket Club
- Bibliothèque « La Fontaine »
- Club Boulistes
- Compagnie du Rideau Rouge
- Conseil de Fabrique de l'Eglise
- Dart's Passion Rosenau
- Football Club
- Karaté Club
- Millénium Dance Club
- OMSCAL « LA Roselière »
- Powerlifting 68
- Steblé

- Tricot et Crochets
- Tanzwerk Dreiländereck
- Tennis Club
- Tennis de Table
- Wery Fighting Academy
  
- **Les entreprises :**  
La commune compte 46 acteurs économiques et 4 professionnels de santé.

#### **46 acteurs économiques**

- 3F Distribution
- Agence Picturel
- Alsarec
- Auryinvest
- Bubendorff volets roulants
- C2TL
- Chez Vous Wine Tasting
- Choupinou Photographies
- Cils de Stars
- CJ Concept
- Coiffure Denise
- Crèche Attitude Sophia
- Crédit Mutuel
- CSFEQ.US
- DPV Sàrl
- Foncière des 3 Lys
- Forage Géothermique de l'Est
- Force Motrice de Huningue
- Fournil du Moulin
- Godunes 4x4
- GOETSCHY Sàrl
- Hydromeca Services
- ID Design
- JM International Consulting
- L Creation
- Laurent-Muller Isabelle
- Lilie B. esthétique à domicile
- LS Training
- Macspeeder
- Mayoufi
- Moulin Roos
- Music Menweg
- Myra Life Science
- Négoce Travaux 3 Frontières
- Restaurant « Au Lion d'Or »
- Restaurant « Au Moulin »
- Rhin et Découverte

- RSV Pneus
- Saveurs Réunionnaises
- Schaeffert Auto
- Taxi Marti
- Top Pneus
- Trèfle du Bonheur
- Tri Home Construction
- Wermelinger Thierry
- Wifacile

#### **4 Professionnels de la santé :**

- Dr Laurent GUTH (Dentiste)
- Dr Michel LIEGEON (Médecin généraliste)
- Mme Alexandra MORAND (Infirmière libérale)
- Dr Marjolaine HECKER (Psychologue)

**La commune compte 3 jumelages** (Bougue-Mazerolles-Savigneux) en plus des liens d'amitié forts avec Laglorieuse et la commune mère d'Istein.

#### **Etat du personnel :**

- Au 1<sup>er</sup> mars 2021 la commune compte 36 salariés répartis comme suit :  
 Service administratif : 8 (dont un agent en disponibilité)  
 Service technique : 6  
 Service périscolaire : 11 (dont un agent en arrêt longue maladie)  
 Service entretien : 5  
 Service ATSEM : 3  
 Service police municipale : 1 (+ 2 recrues à venir)  
 Service médiathèque : 2

#### **Réalisations Budgétaires :**

Un budget qui s'est établi comme suit en « Fonctionnement » et en « Investissement » sur les trois derniers exercices (budgets réalisés) :

Année 2020	Réalisé
Recettes de fonctionnement	3 206 436.73 €
Dépenses de fonctionnement	2 508 769.97 €
Recettes d'investissement	1 040 775.71 €
Dépenses d'investissement	1 795 346.42 €

Année 2019	Réalisé
Recettes de fonctionnement	3 882 747.64 €
Dépenses de fonctionnement	3 285 640.50 €
Recettes d'investissement	3 455 068.11 €
Dépenses d'investissement	3 974 965.94 €

Année 2018	Réalisé
Recettes de fonctionnement	3 418 277.97 €
Dépenses de fonctionnement	2 239 617.06 €
Recettes d'investissement	1 575 467.57 €
Dépenses d'investissement	2 541 153.55 €

Monsieur le Maire précise que le budget a atteint les 7 millions d'euros en 2019 en raison des travaux mairie/médiathèque (projet phare du mandat). Ce type de projet se réalisant à Rosenau environ tous les 25 ans.

Le détail des chiffres 2020 sera présenté lors de la séance du conseil municipal d'avril au moment de la présentation et du vote du budget 2021.

### **La commune a reçu plusieurs distinctions :**

- 1 fleur au concours des « Villes et Villages fleuris » depuis 2009.
- 2 cœurs au label « Ville Prudente » : 1<sup>ère</sup> commune du Haut-Rhin en 2020.
- 3 libellules au concours « Commune Nature », depuis octobre 2014.
- 3 @robases au concours « Village Internet » pour 2021.

### **1.03 Présentation des thématiques et échanges sur les sujets**

Les membres de la Municipalité, c'est-à-dire le Maire et les 5 Adjointes feront, à tour de rôle, une présentation orale d'une durée de 3 à 5 minutes sur un sujet choisi au sein de leurs thématiques. Chaque présentation sera suivie d'un temps d'échange entre élus d'une durée de 10 à 15 minutes.

Avant d'aborder les différentes thématiques, Monsieur le Maire précise que toutes celles proposées par le groupe minoritaire n'ont pas été retenues. 4 thématiques sur les 7 proposées l'ont été.

La thématique relative à la transition énergétique n'a pas été retenue puisqu'en raison de la crise du covid-19, le comité technique n'a pas pu se réunir. Il ne se réunira que le 15 avril 2021. Il paraissait donc difficile de débattre sur ce sujet alors que le comité lui-même n'avait pas encore travaillé sur ces questions. Il s'engage à ce que le sujet soit retenu prioritairement pour le débat en 2022.

La thématique relative aux finances n'a pas été retenue puisqu'elle fera l'objet d'une commission « BUDGET » le 30 mars 2021 où pourra être évoqué le projet de budget 2021 (les bases fiscales venant seulement de nous être envoyées) ; enfin le prochain conseil municipal au mois d'avril 2021 sera consacré quasi-exclusivement aux discussions budgétaires.

Enfin, la thématique relative à la formation des élus n'a pas été retenue : elle paraît hors-sujet. En effet il n'y a pas de lien direct entre la formation des élus et la politique générale de la commune. Si certains élus ont des questions au sujet de leur formation, ils peuvent adresser leur demande en mairie à [dgs@rosneau.fr](mailto:dgs@rosneau.fr) et une réponse leur sera donnée.

Monsieur le Maire précise que l'AMHR propose souvent des formations gratuites à destination des élus et qu'elles leur sont systématiquement envoyées. En ce moment, elles sont très limitées en raison du covid-19 ou n'ont lieu qu'en visioconférence et à destination prioritaire des nouveaux élus au sein des exécutifs communaux.

## Les Thématiques

### **Monsieur le Maire :**

- Sécurité : préserver notre cadre de vie

Monsieur le Maire rappelle la création du service de Police Municipale en 2018 avec 2 agents. Suite au départ de l'un des agents en novembre 2020, le service tourne avec un seul agent. Il sera bientôt rejoint par deux nouvelles recrues issues de la Gendarmerie. (Il faut compter en moyenne un agent pour 1 000 habitants).

Lors de la création de ce service, 60% de la population y a répondu favorablement via un sondage réalisé dans la commune. Rosenau a été précurseur. Hésingue vient de créer sa Police Municipale ainsi que Blotzheim. Huningue renforce ses effectifs également, tout comme Kembs.

La Police Municipale est un service de proximité. La mise en place de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) fonctionne bien. Elle était auparavant assurée par la gendarmerie, puis uniquement par notre Police Municipale depuis janvier 2019. En 2018, on comptait 4 OTV contre 67 en 2019 puis 34 en 2020 (crise du covid-19).

La Police Municipale assure la sécurité routière : 67 contrôles de vitesse en 2 ans et demi : cela a fait baisser la vitesse en général et les excès de vitesse.

La commune a reçu d'ailleurs 2 cœurs pour le label « Village prudent » en raison de ses travaux en termes de sécurité routière et de toutes les actions menées.

La commune compte également un ASVP qui agit de concert avec la Police Municipale. L'agent était volontaire.

La commune a mis en place un système de vidéoprotection dans le village avec 16 caméras en trois phases successives.

La commune a développé un partenariat avec les Polices Municipales de Huningue et Kembs, et nos agents travaillent régulièrement avec les Brigades Vertes, la Gendarmerie Nationale, les Douanes et l'Opération Vigipirate.

La commune travaille également si nécessaire avec ses voisins de Suisse et d'Allemagne sur ces questions.

### **Questions/observation :**

Monsieur REIBEL demande si l'installation de nouvelles caméras est prévue dans le village. Monsieur le Maire répond que rien n'est prévu à ce sujet. Les phases 2 et 3 ont pu se réaliser conjointement avec des aides de l'Etat. Pas de phase 4 en prévision.

Monsieur REIBEL demande si les caméras ont des fonctions différentes, si elles permettent de verbaliser et quelles sont leurs fonctions. Il demande quelle est la cartographie du village des caméras par rapport aux habitations privées.

Monsieur le Maire répond que tous les logiciels permettent de flouter si la caméra « braque » vers une habitation. On ne peut pas filmer chez les gens. Monsieur le Maire précise que dans le cas d'une vidéosurveillance, il y a un agent qui visionne en permanence et en direct ce qui se passe sur le terrain alors qu'en cas de vidéoprotection (ce qui est fait à Rosenau), nous visionnons les images après coup, sur demande d'un juge, d'un gendarme, du procureur pour

les besoins d'une enquête. Monsieur le Maire précise que l'agent de notre Police Municipale vérifie chaque jour que tout fonctionne bien sur un temps très court et très limité.

Quant à la vidéo-verbalisation, elle peut être mise en œuvre à Rosenau. Le Chef de Poste en a fait la demande mais c'est très encadré. Il faut l'accord du Préfet, ce que nous avons obtenu.

Enfin Monsieur le Maire ajoute que le fait de verbaliser ou pas n'est pas une injonction du Maire, la décision relève du policier. Soit il fait de la pédagogie soit de la répression. Lorsqu'un PV est dressé, il part informatiquement à Rennes via le boîtier électronique et Monsieur le Maire ne peut rien faire. Les recettes sont pour l'Etat, rien n'est reversé à la commune. Seules des subventions au titre des amendes de police peuvent être sollicitées pour des travaux dans la commune mais toute commune peut y prétendre, qu'elle ait ou non une Police Municipale.

### **Madame la 1<sup>ère</sup> adjointe :**

- Scolaire : donner les moyens à nos enfants de réussir

Madame WOGENSTAHL rappelle les effectifs des écoles :

Année	Ecole primaire	Ecole maternelle
2018	139	82
2019	152	75
2020	156	

Ceux de la primaire sont stables, ceux de l'école maternelle sont en baisse.

La dotation élève est passée de 17 € à 30 € entre 2008 et 2021, soit 50% d'aide supplémentaire.

La commune accompagne les écoles comme suit :

- Un livre de Noël offert,
- La mise à disposition d'un éducateur sportif tout au long de l'année.
- La piscine (transport, entrées et la présence d'un maître-nageur sauveteur).
- Les transports scolaires pour les sorties scolaires
- Les équipements informatiques (PC-tableau TBI, imprimantes, salles informatiques, salle multifonctions).

### **Questions/observations :**

Madame VONARX demande comment la mairie va gérer les nouveaux arrivants et donc l'afflux de nouveaux élèves dans les écoles.

Madame WOGENSTAHL répond qu'après avoir projeté les effectifs sur trois ans, on est plutôt en sous-effectif à l'école maternelle. Le challenge est plutôt au maintien des effectifs.

Madame VONARX demande s'il existe des projets de rénovation des bâtiments.

Madame WOGENSTAHL répond que la commune s'est inscrite auprès de Saint-Louis Agglomération au programme d'isolation des bâtiments publics pour les écoles.

Monsieur le Maire ajoute qu'il n'y a pas de projet de travaux pour l'instant.

Des travaux intérieurs ont été réalisés à la primaire en 2011. L'extension de ladite école date de 2006/2007. C'est assez récent. Les travaux de l'école maternelle sont effectivement plus anciens.

Il ajoute que la commune travaille au maintien des effectifs et qu'on est loin d'une ouverture de classe.

Il ne faut pas compter sur de nouveaux arrivants en nombre issus du lotissement « rue du Soleil ». Les nouveaux habitants sont pour la plupart des habitants provenant de Rosenau qui accèdent à la propriété.

La résidence « Séniors » ne concerne qu'un quart de familles. Cela ne va pas apporter un afflux important d'enfants dans nos écoles.

On peut espérer de nouvelles familles grâce au projet des Carrés de l'Habitat rue de Village-Neuf.

Madame VONARX demande comment cela se passe à la cantine, car il y a beaucoup d'enfants qui n'ont pas de place, selon elle.

Monsieur le Maire et Madame WOGENSTAHL précisent qu'il ne s'agit en aucun cas d'une cantine mais d'un accueil périscolaire et que dans ce cas précis, nous accueillons selon nos capacités (à la différence d'une cantine qui doit accueillir tous les enfants). Il est rappelé que nous sommes passés d'une capacité d'accueil de 48 places à 80 places et que seuls 5 familles n'avaient pas de solution à la rentrée 2020/2021. De plus, avec le départ d'une classe d'âge de 41 élèves (passage du CM2 à la 6<sup>ème</sup>) en septembre 2021, cela va libérer pas mal de places au périscolaire.

Monsieur LACROIX demande s'il sera nécessaire de redélibérer sur ce service en régie puisqu'une période de 6 ans a passé.

Monsieur le maire lui répond que la procédure de DSP n'avait pas aboutie et que le service est géré en régie. Dans le cas d'une régie, il n'y a pas lieu de redélibérer.

Enfin, Monsieur le Maire précise que les décorations de Pâques installées ça et là dans le village, ainsi qu'aux entrées, ont été réalisées par le service périscolaire et les enfants.

### **Monsieur le 2<sup>e</sup> adjoint :**

- Monde associatif : maintenir un tissu associatif dynamique

Monsieur SCHIBENY rappelle que le monde associatif compte 24 entités, qu'elles soient sportives, culturelles ou autres.

L'ensemble de ces associations comptent 1 457 membres. Ils permettent de maintenir le lien social dans le village et sont activement soutenus par la commune.

2 228 304 € (+ 717 108 € de subventions directes) ont été dépensés entre 2008 et 2020.

L'OMSCAL fédère l'ensemble de ces associations. De nombreuses manifestations ont lieu dans le village sous l'égide de l'OMSCAL (le petit village de Noël, le Téléthon, les Foulées de Rosenau, la fête de la musique, le 13 juillet...).

Les associations ont donc un rôle primordial pour la vie sportive et culturelle dans le village.

### **Questions/observations :**

Monsieur LACROIX ajoute qu'il manque une association : celle des parents d'élèves.

Il demande quelle est la vision de l'OMSCAL vis-à-vis de cette nouvelle association et comment maintenir un tissu dynamique.

Monsieur SCHIBENY répond que cette association n'a jamais contacté l'OMSCAL.

Monsieur le Maire précise qu'il a rencontré la Présidente et que l'objet de cette association ne rentre pas dans les critères de l'OMSCAL. Elle s'apparente plutôt à un syndicat de parents.

Monsieur LACROIX demande alors quelles propositions nous pouvons lui faire.

Monsieur le Maire répond que ce n'est pas à la commune d'en décider. C'est à l'association de voir comment elle veut fonctionner.

Madame VONARX rappelle l'importance des Foulées virtuelles de Rosenau car cela va permettre de soutenir financièrement deux associations.

Monsieur REIBEL demande s'il y a d'autres projets de ce type pour soutenir les associations et pour maintenir ce tissu associatif.

Monsieur SCHIBENY rappelle qu'on gère au jour le jour et que nous n'avons guère de visibilité avec la pandémie.

Madame VONARX souligne que lors de l'AG de l'OMSCAL, les associations ont pu faire part de leur ressenti face à la crise sanitaire. Elles sont très inquiètes mais très présentes : certaines échangent beaucoup entre elles.

Monsieur MUHLEBACH ajoute que certaines ont peur de perdre des joueurs. Certains parents ne veulent même plus inscrire leurs enfants pour la prochaine saison de peur d'un nouveau confinement strict. Les problèmes financiers vont arriver tôt ou tard pour ces associations.

Mme GENTNER ajoute que c'est bien, à l'initiative de Monsieur le Maire, d'avoir donné la parole aux associations : les problèmes financiers ne se font pas trop ressentir pour l'instant mais c'est plutôt le moral des uns et des autres qui est en berne. Elle précise également, en

reprenant les paroles de monsieur le Maire, que la commune sera aux côtés des associations en cas de difficultés financières d'ici 2022 ou 2023.

Monsieur le Maire souligne que nos protocoles sanitaires sont mis en place pour les salles et qu'on gagnera du temps à la réouverture pour les clubs et les entraînements puisque tout est déjà prêt.

### **Madame la 3<sup>e</sup> adjointe :**

- Solidarité : écoute et soutien

Madame Cathie SIGRIST-LABAS expose que la solidarité et l'écoute sont de mise en ces temps difficiles.

Il faut aider les associations caritatives.

La commune a participé, comme tous les ans, à la collecte de denrées pour St Vincent de Paul, avec 15 jours supplémentaires de collecte. Le tout sera envoyé à l'association sur Mulhouse.

L'association St-Vincent de Paul avec son jardin pédagogique œuvre en faveur des plus démunis. Rosenau apporte également son soutien avec la confection de colis de fruits et légumes du jardin pédagogique de Rosenau en été.

Le petit village de Noël permet à l'association St Vincent de Paul de tenir un stand pour récolter de fonds pour aider les personnes en difficulté.

Les agents de la commune peuvent participer au don du sang sur leur temps de travail.

La commune participe à des aides au relogement en cas d'urgence sociale.

Le milieu associatif reste un maillon fort de la solidarité.

### **Questions/observations :**

Mme GALKINE remercie Mme SIGRIST-LABAS pour le travail accompli. Mme GALKINE propose son aide en cas de besoin.

Elle demande quelle est la vision du social à Rosenau et si la création d'un CCAS est à l'ordre du jour.

Mme SIGRIST-LABAS répond que pour le moment ça n'est pas à l'ordre du jour bien que le seuil de 1 500 habitants soit atteint.

Monsieur le Maire souligne que les membres de la commission sociale veulent s'engager et c'est une très bonne nouvelle. Il précise cependant que souvent ce sont des situations d'urgence à traiter, et que les personnes concernées doivent se confier. La plupart du temps elles se tournent vers leur référent (Mme SIGRIST-LABAS) en raison du lien de confiance qui s'est instauré.

Monsieur le Maire espère que l'on sortira rapidement de la crise du covid-19 et que les membres de la commission sociale pourront de nouveau s'investir dans leurs missions comme le repas des aînés par exemple ou pour les membres de la municipalité de pouvoir assister aux grands anniversaires.

Monsieur LACROIX remercie Mme SIGRIST-LABAS pour le travail accompli également. Il fait part du manque d'assistantes maternelles à Rosenau. Il demande s'il ne serait pas possible d'envisager la création d'un RAM (Réseau d'Assistantes maternelles).

Monsieur le Maire lui répond que Rosenau dépend du RAM de Saint-Louis Agglomération et qu'il s'agit d'une compétence intercommunale et non communale.

Madame WITTINGER explique que c'est une année difficile pour exercer ce métier.

Les parents ont été soit licenciés ou travaillent en télétravail, ce qui fait qu'il y a moins de demande de garde d'enfants, notamment des 0-3 ans. En ce temps de covid, les assistantes maternelles sont livrées à elles-mêmes. Les relations sociales sont à l'arrêt. Les contraintes sanitaires sont très fortes.

Monsieur le Maire remercie Mme WITTINGER pour son témoignage en tant qu'assistante maternelle agréée. Il fait le même constat. Un point sera fait courant avril avec le prestataire de la micro-crèche.

Monsieur REIBEL explique que les emplois vont changer dans le futur avec la généralisation du télétravail. Les assistantes maternelles pourraient se regrouper dans une MAM par exemple (Maison d'Assistantes maternelles).

**Monsieur le 4<sup>e</sup> adjoint :**

- Outils numériques : faire face aux enjeux de la dématérialisation

Monsieur RAMSTEIN rappelle que la dématérialisation est au cœur des entreprises et des administrations. L'accès aux données est plus rapide. Les démarches en ligne se multiplient (l'objectif est d'éviter les démarches physiques, et les engorgements dans les administrations). Le but est d'améliorer les services administratifs.

Des logiciels sont mis en place pour cela.

Nous disposons de 3 bornes en accès libre à la médiathèque, d'une salle informatique à l'école primaire, d'un TBI, d'un journal communal numérique, du Fil de l'Au, du Fil de l'An, d'un site internet, d'une application mobile, d'un système d'alerte par SMS, d'une page Facebook pour les Foulées et la Médiathèque.

**Questions/observations :**

Monsieur LACROIX demande si la pose de panneaux d'informations numériques dans le village est envisagée.

Monsieur RAMSTEIN répond que la commune n'est pas fermée à cette idée.

Monsieur le Maire rappelle qu'un sondage avait été fait il y a quelques années à ce sujet. 65% des rosenauviens y étaient opposés à ce moment-là. Mais pourquoi pas ? Il faudrait refaire un nouveau sondage sur ce sujet.

Mme GALKINE demande si on connaît le nombre d'abonnés aux alertes SMS.  
Monsieur RAMSTEIN annonce 584 inscrits, soit 50% de couverture en nombre de foyers. Ce qui est très important.

Enfin Monsieur le Maire annonce que 62% des foyers sont fibrés à Rosenau.

**Madame la 5<sup>e</sup> adjointe :**

- Médiathèque du Rhin : un accès à la culture en période de pandémie

Madame GILLIG rappelle qu'en cette crise de Covid-19, la culture est sacrifiée. Les lieux de culture sont fermés depuis novembre 2020.

La médiathèque est ouverte « en drive » depuis l'été 2020 pour les seniors.

Dans un premier temps, la page Facebook de la Médiathèque a pris le relais avec des contenus numériques pour divers publics.

L'emménagement a eu lieu fin octobre et le confinement a démarré le 30 10 2020.

De ce fait, certains ouvrages n'ont pas pu être livrés dans les délais prévus.

Deux podcasts ont été réalisés pour Noël.

Mi-février : le drive pour tous.

135 abonnés à ce jour.

Un partenariat est en cours avec les écoles.

L'ouverture physique de la médiathèque est attendue avec impatience par tous les salariés et bénévoles.

**Questions/observations :**

Mme GENTNER demande le nombre d'inscrits comparé à ceux de la bibliothèque.

Mme GILLIG répond qu'il n'est pas possible de faire la comparaison car actuellement il manque dans nos effectifs tous les élèves des écoles. Une rencontre avec les directrices est prévue demain le 23 03 2021.

Monsieur le Maire ajoute qu'un partenariat sera mis en place avec la Médiathèque de Kembs qui détient des CD. Ainsi, les abonnés de Rosenau pourront aller louer des CD à Kembs quand les kembois pourront venir louer des DVD à Rosenau.

**POINT 2- DIVERS**

En conclusion des échanges de la soirée, Monsieur le Maire explique qu'il a été difficile de choisir les thématiques de ce soir car il est difficile de se projeter avec la pandémie mondiale de covid-19 à laquelle nous devons tous faire face.

Il remercie tout le monde pour la participation à ce premier débat.



Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 h10

**Tableau des signatures pour l'approbation du Procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de Rosenau de la séance du 22 mars 2021**

**Ordre du jour :**

**POINT 1- DEBAT DE POLITIQUE GENERALE**

- 1.01 Introduction Générale
- 1.02 Présentation des chiffres clés de la commune
- 1.03 Présentation des thématiques et échanges sur les sujets

**POINT 2- DIVERS**

<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Signature</b>	<b>Procuration</b>
LITZLER Thierry	Maire		
WOGENSTAHL Nadine	1 <sup>ère</sup> Adjointe		
SCHIBENY Rodolphe	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
SIGRIST-LABAS Cathie	3 <sup>ème</sup> Adjointe		
RAMSTEIN Denis	4 <sup>ème</sup> Adjoint		
GILLIG Angélique	5 <sup>ème</sup> Adjointe		
POLLINA Sandrine	1 <sup>ère</sup> Conseillère Municipale Déléguée		

URFFER Florian	2 <sup>ème</sup> Conseiller Municipal Délégué		
WERY Richard	3 <sup>ème</sup> Conseiller Municipal Délégué		

**Suite du tableau des signatures pour l’approbation du Procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de Rosenau de la séance du 22 mars 2021**

GENTNER Huguette	Conseillère Municipale		
BOUDELAL Farid	Conseiller Municipal		
WITTINGER Sylvie	Conseillère Municipale		
HUBER Jérôme	Conseiller Municipal		
BAHRIA Stéphanie	Conseillère Municipale		
MUHLEBACH Georges	Conseiller Municipal		
LACROIX Emmanuel	Conseiller Municipal		
VONARX Valérie	Conseillère Municipale		
REIBEL Stéphane	Conseiller Municipal		
GALKINE Sophie	Conseillère Municipale		